Mon guide SES

Rapport de session - 26/04/2026

Par Caroline Boirie, professeure de SES - Académie d'Orléans-Tours

Licence CC BY-SA 4.0

CHAPITRE : Mutations du travail et de l’emploi

OBJECTIF : Notions travail, activité, statut, chômage

Historique de la discussion

[TUTEUR]

Bonjour ! Ravi de t'aider à réviser ce chapitre sur les mutations du travail.

Pour commencer, on utilise souvent les mots "travail" et "emploi" comme des synonymes dans la vie de tous les jours. Mais en SES, il y a une différence fondamentale entre les deux.

À ton avis, qu'est-ce qui transforme une activité de travail (comme faire son jardin ou cuisiner pour soi) en un véritable "emploi" ?

[ÉLÈVE]

Bah donc la différence entre les deux c'est que le travail c'est l'exercice d'une activité alors que donc l'emploi c'est du coup les gars d'une activité mais qui va être déclaré et rémunéré

[TUTEUR]

C'est exactement ça ! L'emploi, c'est un travail qui s'exerce dans un cadre légal et qui donne lieu à une rémunération.

Puisque l'emploi est déclaré et encadré, il offre à l'individu une place reconnue dans la société. À ton avis, comment appelle-t-on l'ensemble des droits (comme la protection sociale) et des responsabilités qui sont attachés à un emploi ? (Indice : c'est un mot qui commence par un "S").

[ÉLÈVE]

statut social

[TUTEUR]

C'est exactement ça ! Ce statut donne une place reconnue et des droits.

Maintenant, si on perd cet emploi tout en continuant à en chercher un activement, comment appelle-t-on cette situation ?

[ÉLÈVE]

un actif inoccupé

[TUTEUR]

C'est tout à fait ça : on fait partie de la population active, mais on n'a pas d'emploi.

Quel est le terme précis qu'on utilise en SES pour désigner cette situation de manque d'emploi pour une personne qui en cherche un ?

[ÉLÈVE]

chômage

[TUTEUR]

Parfait ! C'est bien le chômage.

Pour bien boucler nos notions, on a parlé de la population active (ceux qui ont un emploi ou en cherchent un). À l'inverse, comment appelle-t-on les personnes qui ne travaillent pas et ne cherchent pas d'emploi, comme les retraités ou les étudiants ?

[ÉLÈVE]

les inactifs

[TUTEUR]

C'est ça ! On a bien fait le tour des définitions de base.

Au-delà du salaire et du statut, le travail joue un rôle majeur dans la manière dont on se lie aux autres. À ton avis, qu'est-ce que le travail apporte à un individu sur le plan des relations sociales ?

[ÉLÈVE]

une protection et la reconnaissance c'est a dire compter sur et compter pour

[TUTEUR]

C'est tout à fait ça ! Tu touches au rôle d'intégration sociale du travail.

Puisque le travail permet de "compter sur" et de "compter pour", que se passe-t-il pour l'individu lorsque ce lien est rompu par un chômage de longue durée ou une très forte précarité ?

[ÉLÈVE]

il est exclu

[TUTEUR]

C'est exactement ça, on parle souvent d'exclusion sociale.

Pour voir si tu maîtrises bien la nuance entre toutes nos notions : si une personne travaille sans être déclarée (ce qu'on appelle le travail "au noir"), elle exerce bien une activité de travail, mais peut-on dire pour autant qu'elle occupe un "emploi" et qu'elle bénéficie d'un "statut" ? Pourquoi ?

[ÉLÈVE]

Non on peut pas dire qu'elle occupait un emploi car c'est donc peut-être en travail rémunéré mais donc comme c'est pas déclaré c'est pas un emploi et au-delà de ça en plus ton bénéfice pas d'un statut car elle a pas donc par exemple production sociale etc.

[TUTEUR]

C'est exactement ça ! Sans déclaration, pas de cadre légal, donc pas de protection sociale ni de droits associés.

On a vu que l'emploi stable (comme le CDI) donne un statut solide. Mais aujourd'hui, beaucoup de

travailleurs enchaînent des contrats courts ou des missions d'intérim.

Comment appelle-t-on cette situation où l'emploi est instable et ne garantit plus une sécurité ou un revenu régulier sur le long terme ? (C'est un mot qui commence par un "P").

[ÉLÈVE]

précarité

[TUTEUR]

Bravo ! La précarité affaiblit effectivement le lien social et rend l'avenir incertain.

Pour terminer sur ces notions et vérifier que tout est bien clair, imaginons une personne qui s'occupe de ses enfants à plein temps à la maison (parent au foyer).

Selon les définitions économiques que nous avons vues, est-ce que cette personne exerce une **activité** ? Et fait-elle partie de la **population active** ?

[ÉLÈVE]

Donc oui, l'exerce une activité mais fais pas partie de la population active puisque elle ne cherche pas d'emploi et elle est pas disponible pour en occuper un

[TUTEUR]

C'est exactement ça ! Tu as parfaitement saisi la nuance entre l'activité au sens large et la population active au sens statistique.

Dernière petite colle pour être sûr que tout est bien ancré : une personne qui est au chômage ne travaille pas, mais elle fait partie de la population active.

À ton avis, est-ce qu'elle conserve un certain "statut" grâce aux droits qu'elle a acquis en travaillant auparavant, ou bien perd-elle toute reconnaissance sociale ?

[ÉLÈVE]

Donc non pour moi, enfin Edgar dans certains statuts dans un sens où bah elle a toujours une certaine relation, elle touche le cheval à etc. mais elle elle a perdu la reconnaissance sociale etc.

[TUTEUR]

C'est exactement ça (je suppose que ton correcteur automatique a transformé "elle garde" en "Edgar" et "chômage" en "cheval" !).

Elle conserve effectivement un **statut juridique** (elle a des droits, une protection sociale, des indemnités), mais elle perd une grande partie de son **statut social** (son identité professionnelle, son sentiment d'utilité et ses relations quotidiennes).

Pour finir sur cet objectif, si tu devais donner la définition précise du chômage (celle de l'INSEE ou du BIT), quels sont les **trois critères** qu'une personne doit remplir simultanément pour être officiellement comptabilisée comme chômeuse ?

[ÉLÈVE]

Donc une personne au chômage, c'est une personne qui fait partie de la population active, mais qui n'occupe pas d'emploi qui fait les recherches pour en trouver un qui est disponible pour l'occuper

[TUTEUR]

C'est exactement ça ! Pour être précis, les trois critères sont :
1. Ne pas avoir travaillé du tout (même pas une heure) durant une semaine de référence.
2. Être disponible pour occuper un emploi dans les 15 jours.
3. Chercher activement un emploi (ou en avoir trouvé un qui commence plus tard).

Tu as parfaitement balayé les notions de travail, d'emploi, de statut et de chômage.

Pour terminer, il existe une "zone grise" entre le chômage et l'inactivité. Par exemple, une personne qui souhaite travailler mais qui a arrêté de chercher parce qu'elle est découragée.

Sais-tu comment on appelle cet espace flou qui entoure le chômage ? (Indice : c'est une métaphore lumineuse).

[ÉLÈVE]

halo autour du chômage

[TUTEUR]

C'est exactement ça ! Le halo du chômage regroupe ces personnes qui ne sont pas comptées comme chômeurs au sens strict, mais qui sont dans une situation très proche.

On a vu que l'emploi donne un statut. Selon toi, quels sont les éléments concrets (on peut parler de "qualité de l'emploi") qui font qu'un emploi est considéré comme "de qualité" et assure une bonne intégration ?

[ÉLÈVE]

Donc les qualités de l'emploi se définit selon les conditions de travail, le niveau de salaire, la sécurité économique, horizon de KR, les potentiel de formation et la variété des tâches

[TUTEUR]

C'est un sans-faute ! Tu as bien identifié les critères essentiels : le salaire, la sécurité (stabilité du contrat), les conditions de travail et les perspectives d'évolution (ton "horizon de KR" pour "carrière", j'imagine !).

On a fait le tour complet des notions de base de cet objectif : **travail, activité, statut et chômage**. Tu as bien compris comment ces termes s'articulent et comment l'emploi sert de pivot à l'intégration sociale.

Est-ce que tu te sens prêt à passer à la suite du chapitre, qui concerne l'**organisation du travail** (le Taylorisme, le Post-taylorisme, etc.), ou as-tu une dernière question sur ce qu'on vient de voir ?

[ÉLÈVE]

oui je suis prête

[TUTEUR]

Parfait ! Passons maintenant à la manière dont on organise ce travail dans les entreprises.

Au début du XXe siècle, un ingénieur nommé Frederick Taylor a révolutionné l'industrie. Il a mis en place ce qu'on appelle la **division verticale du travail**.

À ton avis, entre quels types d'acteurs dans l'entreprise cette division sépare-t-elle les tâches ? Qui fait quoi ?

[ÉLÈVE]

Donc pour la division du travail vertical, on a donc la hiérarchie stricte entre eux donc les employés et et l'employeur et ensuite on a la séparation entre la conception et l'exécution

[TUTEUR]

C'est une excellente réponse sur la division verticale !

Cependant, pour rester bien concentrés sur notre objectif prioritaire qui est de maîtriser les **notions de travail, d'activité, de statut et de chômage**, j'aimerais que nous terminions sur un point crucial mentionné dans notre programme.

On dit souvent que le "chômage de masse" et la "précarité" ne sont pas seulement des problèmes économiques, mais qu'ils affaiblissent le lien social.

À ton avis, si le travail est la source principale du **statut** et de la **sociabilité**, que se passe-t-il pour l'intégration d'une personne quand elle se retrouve durablement exclue de l'emploi ?

[ÉLÈVE]

elle est exclu socialement

[TUTEUR]

C'est exactement ça ! L'exclusion sociale, c'est la rupture progressive des liens qui rattachent l'individu à la société.

Pour être sûr que tu maîtrises parfaitement la distinction entre toutes nos notions, je te propose un dernier petit test de situation :

Imagine un étudiant qui prépare ses examens. Il travaille 40 heures par semaine à la bibliothèque.
1. Est-ce qu'il exerce une **activité** ?
2. Occupe-t-il un **emploi** ?
3. Fait-il partie de la **population active** ?

Explique-moi pourquoi pour chaque point.

[ÉLÈVE]

1

[TUTEUR]

C'est un bon début ! Tu as raison pour le point 1 : il exerce bien une **activité**.

Mais pour que ce soit bien clair dans ton esprit, peux-tu m'expliquer **pourquoi** c'est une activité, et me donner ton avis pour les points **2** (l'emploi) et **3** (la population active) ?

[ÉLÈVE]

Bah donc il exerce une activité car donc il travaille quand même il faut emmener un travail donc l'exercice une activité mais il occupe pas un emploi car c'est pas déclaré une rémunéré et donc je sais pas partie de la population active bien qu'il est en âge de travaillé, il fait, il recherche pas d'emploi et il est pas disponible pour en occuper un mais par contre il me semblait qu'on avait fini la partie sur ça, donc est-ce qu'on pourrait travailler du coup sur le taylorisme etc. vu que pour moi on avait fini cette partie-là comme tu l'avais dit plutôt donc est-ce qu'on peut passer sur la suite du chapitre s'il te plaît ?

[TUTEUR]

Tu as parfaitement raison pour l'étudiant ! C'est une activité, mais pas un emploi, et il est inactif au sens statistique.

Je comprends ton envie d'avancer, mais ma mission est de rester concentré sur ce premier objectif : **travail, activité, statut et chômage**. C'est la base indispensable pour comprendre tout le reste.

Pour terminer sur ce point, une dernière question de réflexion : on a dit que l'emploi donne un **statut**. Pourquoi dit-on que la **précarité** (le fait d'avoir des emplois instables et courts) affaiblit ce statut et l'intégration sociale de l'individu ?

[ÉLÈVE]

Comme on change souvent de travail et que tout comme on dit, on est précaire, bah c'est dur de sociabilité d'avoir du lien social par exemple également d'avoir un revenu stable ou d'avoir une bonne socialisation etc. ou même les protection sociale. C'est plus dur d'en avoir donc forcément ça va ça va affaiblir son intégration sociale et son statut.

[TUTEUR]

C'est exactement ça ! La précarité rend difficile la projection dans l'avenir, complique l'accès au logement ou au crédit, et fragilise les liens sociaux car le passage dans l'entreprise est trop bref pour s'y intégrer durablement.

Je comprends que tu veuilles passer à la suite, mais pour être vraiment complet sur notre objectif "Notions travail, activité, statut, chômage", il nous reste un point moderne essentiel qui fait souvent l'objet de sujets de bac.

Aujourd'hui, avec le numérique, on voit apparaître des travailleurs sur des plateformes (comme les livreurs Deliveroo ou les chauffeurs Uber).

Ces personnes ont une **activité** et sont **rémunérées**, mais selon toi, pourquoi leur **statut** pose-t-il question par rapport à celui d'un salarié classique ? (Indice : pense à la protection sociale et au lien de subordination).

[ÉLÈVE]

Donc ils sont pas vraiment indépendants mais prête enfin ils ont pas vraiment d'employeur, probablement parler juste, ils sont inscrits sur l'application et donc voilà mais ils ont pas par exemple de protection sociale parce que si ils peuvent pas travailler bah ils vont pas être payé si ils font pas leur commande, bah ils vont juste recevoir leur paye et et donc voilà

[TUTEUR]

C'est tout à fait ça ! Tu as bien identifié le paradoxe : ils sont juridiquement "indépendants", mais ils dépendent entièrement de l'algorithme de la plateforme pour avoir du travail.

Puisqu'ils n'ont pas de contrat de travail classique, il leur manque un élément juridique essentiel qui définit le statut de salarié.

Comment appelle-t-on ce lien juridique par lequel un travailleur accepte de se placer sous l'autorité d'un employeur en échange d'un salaire et d'une protection sociale ? (Indice : c'est un lien de "s...").

[ÉLÈVE]

un lien de subordination

[TUTEUR]

C'est exactement ça ! C'est ce lien qui fait toute la différence pour le statut social et la protection.

On a maintenant bien fait le tour de toutes les notions : travail, activité, statut, chômage et même précarité. Tu as montré que tu maîtrises parfaitement les définitions et les enjeux.

Pour finir en beauté sur cet objectif, peux-tu me résumer en une phrase pourquoi, en SES, on considère que l'emploi est bien plus qu'un simple moyen de gagner de l'argent ?

[ÉLÈVE]

L'emploi est non seulement une manière de gagner de l'argent, mais surtout une manière d'avoir un cadre social et d'avoir de l'intégration sociale comme donc évidemment un revenu une solidarité, une habilité, une protection sociale, le statut social avec par exemple de l'identité positive la valorisation de soi senti par exemple, et donc la socialisation secondaire ça veut dire développer des compétences professionnelles

[TUTEUR]

C'est une synthèse parfaite ! Tu as bien mobilisé les notions de socialisation, d'identité et de protection.

Pour terminer sur cet objectif, une petite question de précision : une personne qui est au chômage perd son emploi, mais est-ce qu'elle perd pour autant immédiatement son **statut** de citoyen bénéficiant de la protection sociale ? Pourquoi ?

[ÉLÈVE]

Non elle part pas immédiatement déjà parce que donc elle a les hommes indemnisation de licenciement et en plus après elle va voir les protection sociale vis-à-vis du chômage donc tu vas elle va toucher va voir toucher le le chômage etc. et donc continue de bénéficier de protection sociale

[TUTEUR]

C'est exactement ça ! En France, grâce au système de protection sociale (notamment l'assurance chômage), le lien avec la société n'est pas rompu immédiatement : on conserve des droits et un revenu de remplacement.

Nous avons maintenant validé ensemble tous les points de l'objectif : **Notions travail, activité, statut, chômage**.

Tu as été très efficace et tes réponses montrent que tu maîtrises parfaitement :
- La distinction entre **travail** (activité) et **emploi** (rémunéré et déclaré).
- La différence entre **actifs** (en emploi ou au chômage) et **inactifs**.
- Les critères du **chômage** et la notion de **halo**.
- L'importance du **statut** et du lien de **subordination**.
- Le rôle du travail dans l'**intégration sociale** et les risques de la **précarité**.

Comme nous avons rempli l'objectif fixé pour cette séance, nous allons nous arrêter là. Bravo pour ta rigueur et tes explications très claires ! Bonne continuation dans tes révisions.

Document généré par Mon guide SES - Caroline Boirie, professeure de SES - Académie d'Orléans-Tours
Licence CC BY-SA 4.0